



Monsieur Frédéric ABBAL  
Monsieur Laurent HAGUENAUER  
Monsieur Jean-François ELIES

Le 30 juin 2008

Objet : Projet de transformation de l'agence de Mougins  
en Bureau Commercial de Nice

Messieurs

Nous avons bien noté votre engagement de « rendre exemplaire » le projet de transformation du site de Nice. Alors, la création d'un Bureau Commercial sur Nice en remplacement de l'Agence de MOUGINS devrait être une référence pour les autres sites qui suivront tels que vous les avez annoncés (CAEN, ANNECY et MONTPELLIER)

Vous avez démarré ce premier projet en Février 2008 en déclenchant la résiliation du bail des locaux de l'Agence de Mougins, en mobilisant tous les acteurs concernés (immobilier, juridique, responsables, partenaires sociaux, salariés) afin que cette importante transformation soit une réussite tant vis-à-vis de l'image de l'entreprise vers la clientèle, que des objectifs ambitieux à atteindre.

Dans le cadre d'un processus participatif que vous avez initié, et lors de notre réunion du 20 juin 2008 à Nice, il a été convenu, dans un esprit constructif entre : Mme Hanan DARWISH, Laurent HAGUENAUER, Marc GOSHIN, Lionel DUGIT-GROS, Luis PEDROSA et les 6 représentants syndicaux d'ACS, la mise en œuvre des points suivants :

1. Fournir à chaque salarié pour fin juillet 2008 un avenant à son contrat de travail précisant les modifications et le nouveau contexte de leur lieu de travail
2. Mettre à disposition de chaque salarié sur ce nouveau site, un caisson personnel roulant et fermant à clé.
3. Concrétiser le processus entrant et sortant des matériels SERVICES
4. Nommer un pilote pour toutes les modalités pratiques concernant le déménagement et l'aménagement
5. Fixer au 22 octobre 2008, une dernière rencontre validant tous ces éléments et prenant en compte les imprévus éventuels qui seraient rencontrés sur ce site
6. Démarrer dès cet été, la définition et le contenu des métiers dans cette situation nouvelle de « semi-nomade »
7. Faire évoluer dès la rentrée, les conditions de l'accord de mobilité afin de prendre en compte cette nouvelle situation de vendeur autonome (notamment lors d'une demande de changement de résidence par l'entreprise pour ceux qui seraient amenés à devenir vendeur autonome sur une même zone).

Force est de constater que lors de notre dernière réunion de CE ACS du 26/6/08, aucun de ces éléments n'avaient été apportés au document reçu le matin même (cf : les 3 fichiers adressés le 26/6/08, à 10H11)

Une erreur probablement informatique ayant soit effacé le travail réalisé ou une mauvaise manipulation des fichiers à tout simplement provoqué ce malencontreux incident.

Ainsi à 1 mois du déménagement des salariés (prévu le jeudi 31 juillet), les membres du CE ACS n'ont pu se prononcer sur le dossier présenté.

La prochaine plénière ayant lieu le 17 juillet, ceci laisse largement le temps à tous d'avancer et d'honorer tous les engagements ci-dessus rappelés.

Dans cette attente,

Courtoisement

Jacques ESCORNEBOUEU (Représentant Syndical FO au CE ACS)  
Patrick MONTIER (Délégué Syndical FO)  
Hervé PROVOST (Délégué Syndical FO)



Retrouvez-nous sur PASS DCF : [Infos syndicales](#) et aussi <http://www.fo-schneider.com>